



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Afrique du Sud

Question écrite n° 18130

Texte de la question

M. Eric Raoult attire l'attention de M. le ministre de l'industrie, des postes et telecommunications et du commerce exterieur sur le developpement de nos echanges commerciaux avec l'Afrique du Sud. En effet, la fin de l'apartheid et la stabilisation politique devraient susciter une normalisation, voire un developpement, de nos relations commerciales avec ce pays. Une action volontariste des pouvoirs publics meriterait d'etre menee en direction de nos entreprises, pour qu'elles developpent leurs exportations vers la nouvelle democratie sud-africaine. Il lui demande donc comment il entend repondre a cette proposition.

Texte de la réponse

La France est le cinquieme fournisseur de l'Afrique du Sud derriere les Etats-Unis, le Royaume-Uni, l'Allemagne, le Japon, mais devant l'Italie. La part de marche de la France a atteint, en 1993, 4 p. 100, soit quatre fois moins que celle de l'Allemagne et trois fois moins que celle du Royaume-Uni. Cette position encore modeste traduit cependant une amelioration de la position de la France qui n'etait en 1992 que le dixieme fournisseur de la RSA avec moins de 3 p. 100 de part de marche. Legitime par la levee des sanctions economiques communautaires, le signal du redemarrage des relations commerciales et financieres de la France avec ce pays a ete donne lors d'un voyage du ministre de l'industrie accompagne d'une delegation d'hommes d'affaires francais en septembre 1991. A cette occasion, a ete signe un important accord de cooperation industrielle destine a favoriser l'implantation d'entreprises francaises dans ce pays et a promouvoir le developpement d'operations d'investissements avec des partenaires locaux. Cette annee 1991 a d'ailleurs vu s'operer un retournement spectaculaire des echanges avec l'Afrique du Sud, le solde negatif de 1990 (- 1,319 milliard de francs) s'est en effet transforme - pour la premiere fois - en un solde positif de 1,429 milliard de francs. Ce renversement resultait de la conjonction d'un flechissement de nos importations (- 8,3 p. 100) et d'un gonflement exceptionnel de nos exportations (+ 85 p. 100) par rapport a 1990 du a la livraison d'Airbus. Les resultats de 1992 n'ont plus fait apparaitre qu'un leger excedent (+ 62 millions de francs) qui s'est accru sensiblement en 1993 (+ 768 millions de francs). L'annee 1993 a ete une annee de stabilisation de la position de la France sur le marche sud-africain, avec toutefois un tassement du volume global des echanges par rapport a 1992 (7,3 milliards de francs en 1993 contre 8 milliards de francs en 1992). Sur les six premiers mois de l'annee 1994, il apparait que les echanges avec ce pays progressent a nouveau : (3,6 milliards de francs d'echanges dans les deux sens contre 2,7 milliards de francs en 1993 pour la meme periode (soit une augmentation de 33,3 p. 100). Cela tient en fait a la progression des exportations francaises (+ 45,3 p. 100) liees a la mise en oeuvre de contrats remportes par des entreprises francaises pour la construction d'une usine d'aluminium (projet Alusaf). Afin de consolider et de renforcer les positions francaises sur ce marche porteur, les autorites francaises ont engage une politique de cooperation commerciale et financiere avec la RSA. Les entreprises francaises sont encouragees a faire porter leur effort non seulement sur les grands contrats, notamment grace a une politique d'assurance-credit ouverte, mais aussi sur le commerce courant et sur les investissements. Depuis le debut de 1993, la France a d'ailleurs vu son stock d'investissements en RSA multiplier par trois, celui-ci etant passe de 1,5 milliard de francs a la fin de 1992 a pres de 5 milliards de francs en 1994. Environ quatre-vingts entreprises francaises sont implantees en Afrique du Sud. Les secteurs les plus representes sont : les secteurs bancaires et les assurances (Indosuez, BNP, Societe generale, UAP, AGF), les telecommunications (Alcatel-CIT), le materiel electrique et la

telemecanique (Legrand, GEC Alstom, Merlin-Gerin), le petrole (Total), le BTP et la chimie-pharmacie. Tres recemment le BRGM et la Lyonnaise des eaux ont annonce leur implantation en Afrique du Sud. L'effort doit maintenant porter sur le secteur des biens de consommation ou les societes francaises sont encore peu representees. Le renforcement de la politique francaise de cooperation financiere a ete decide a la fin de 1993 des l'annonce de la levee des sanctions financieres par l'Union europeenne. Dans ce cadre, un protocole financier devrait etre prochainement conclu avec la RSA. Par ailleurs, afin de completer la palette des instruments financiers, la Caisse francaise de developpement et sa filiale Proparco ont ete autorisees a intervenir en Afrique du Sud afin de participer au programme de rattrapage social des populations defavorisees. En ce qui concerne l'importante question de l'investissement, les entreprises francaises qui s'implantent en Afrique du Sud peuvent d'ores et deja beneficier de la garantie COFACE contre le risque politique. Enfin, des negociations ont ete engagees avec les autorites sud-africaines afin d'aboutir le plus rapidement possible a la signature d'une convention de protection reciproque des investissements. Le recent voyage du president de la Republique en RSA a constitue un signal clair pour les entreprises et les hommes d'affaires francais sur l'interet qu'attachaient les autorites francaises au developpement de leur presence dans cette partie de l'Afrique australe. Les premiers resultats enregistres (augmentation des exportations - triplement du stock d'investissements en RSA depuis deux ans) ne sont pas negligeables. Les efforts deployes pour informer les entreprises sur l'interet de ce marche sud-africain et pour les accompagner seront poursuivis afin de leur permettre de consolider et de developper leurs positions commerciales et leurs implantations dans un pays appele, de l'avis general, a jouer un role de locomotive dans le developpement de cette partie de l'Afrique. Le ministre a eu l'occasion de confirmer lui-meme a M. Botha, ministre des mines et de l'energie qu'il recevait il y a quelques jours, son intention de se rendre en Afrique du Sud dans les premiers mois de l'annee 1995 a la tete d'une tres importante delegation d'industriels.

Données clés

Auteur : [M. Raoult Éric](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18130

Rubrique : Commerce exterieur

Ministère interrogé : industrie, postes et télécommunications et commerce extérieur

Ministère attributaire : industrie, postes et télécommunications et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 septembre 1994, page 4544

Réponse publiée le : 28 novembre 1994, page 5905